

## Le Canada perdu et abandonné

Claude de Bonnault

Volume 2, Number 3, décembre 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801474ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801474ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

de Bonnault, C. (1948). Le Canada perdu et abandonné. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2(3), 331–350. <https://doi.org/10.7202/801474ar>

## LE CANADA PERDU ET ABANDONNÉ

Le traité de Paris fut signé le 10 février 1763. La France se retirait de l'Amérique du Nord pour toujours. Elle y renonçait "à jamais". Ainsi l'avait voulu, décrété William Pitt, grand Anglais, a-t-on dit, beaucoup plus que grand homme. Impie, la haine de Pitt pour la France, nation ennemie; mais encore plus impie, sa haine contre une nation vaincue. Il avait disputé à la France l'empire de la mer, l'empire de l'Amérique septentrionale. L'Angleterre les avait. Il fallait qu'elle les garde. Pouvait-elle être grande, pouvait-il être question de puissance pour elle si la France n'était pas anéantie, si elle demeurait capable de se relever ?

La France — par son ministre des Affaires Étrangères — avait souscrit à son effacement. Elle ne s'y était pas résignée. Choiseul, comme Louis XV, le Roi et son ministre, ont regretté le Canada. Aussitôt après se l'être vu enlever, ils ont recherché les moyens de le reprendre.

L'arrangement, qui faisait passer sous la domination britannique, un pays, depuis plus longtemps français que telle ou telle province du royaume, pouvait-il être considéré comme définitif ? Le supposer n'était-ce pas faire injure à son souverain ? En 1764, les séminaires de Saint-Sulpice et de Montréal passent un accord. Cette clause y est insérée: "Si le Roi de France, dans quelque temps que ce soit, rentre en possession du Canada..." On ne se résignait pas, et il était impossible que le Roi acceptât sans en appeler un jugement qui le condamnait et le diminuait.

Six semaines après la signature du traité de Paris, le 7 avril 1763, le Roi donnait son agrément au volumineux "plan de guerre contre l'Angleterre" que lui avait soumis le comte de Broglie, et des ordres étaient passés pour préparer, jusque dans les moindres détails, un débarquement en Angleterre et en assurer la réussite.

Dès leur retour en France, le Roi à ses officiers canadiens — les officiers des quarante-deux compagnies des troupes de la marine — avait assuré un traitement de demi-solde. Et, le 24 mars 1762, il leur avait fait commandement de se retirer en Touraine. A Tours était établi le quartier général des officiers de Canada. A ces officiers libéré avait du reste été laissée de choisir leur résidence et de prendre leurs cantonnements dans telle ou telle ville de la région qui leur conviendrait le mieux.

Un mouvement d'émigration consécutif à la conquête anglaise avait ramené en France trois cents et quelques Canadiens, officiers pour la plupart presque tous militaires, femmes ou enfants d'officiers. Parce qu'ils avaient opté, de ce seul fait, privilégiés.

Quelques-uns, au début, avaient eu sujet de se plaindre de l'accueil qu'on leur faisait. Le gouvernement de Louis XV cherchant des responsables à la perte du Canada, pour éviter qu'on ne l'accuse lui-même, s'en était pris à ceux qui y avaient exercé un commandement. Avaient donc été jetés à la Bastille, et le gouverneur et l'intendant et plusieurs chefs de poste. Mais qu'en était-il résulté ? Commission spéciale, grand déploiement de justice, procès retentissant, pour aboutir à une seule condamnation effective, celle de M. Bigot banni et ses biens confisqués ; les autres inculpés absous ou remis en liberté. Et tout fut oublié — en Touraine ou ailleurs — (1763).

Le gouvernement faisait mieux que secourir les Canadiens réfugiés en France. Il les comblait de prévenances, les flattait, les caressait. Les Canadiens aimaient l'honneur et les distinctions. Leurs goûts étaient satisfaits. Tenaient-ils à leur noblesse ? Elle était vite reconnue. La rigueur des règlements fléchissait devant la qualité de Canadien.

Un peu trop infatué de sa noblesse écossaise, M. de Ramezay a pu traiter Paul Perrault de "petit paysan de Deschambault". M. Perrault avait été major-général des milices au Canada. Il était revenu en France à la Cession. Le Roi l'avait envoyé à Cayenne y commander les milices avec le titre de major général. En 1777, son fils était admis à concourir pour l'école du génie de Mézières, comme s'il avait été gentilhomme.

Un Canadien — même né au Canada après la conquête anglaise — prouvait-il qu'il était "de famille honnête", on ne lui en demandait pas davantage, il pouvait "entrer dans tous les corps". En dépit des

édits, ordonnances, décisions, à la veille de la Révolution, en pleine offensive nobiliaire...

Acceptaient-ils de l'emploi aux Colonies, consentaient-ils à être envoyés là où l'on se battait, quelles belles carrières alors faisaient les Canadiens ! Brigadier d'infanterie, gouverneur du Sénégal (1784), un Repentigny; colonel d'infanterie, gouverneur de Mahé, (1774) un autre Repentigny, son frère; brigadier des armées navales et gouverneur de la Guyane Hollandaise (1782), Lusignan; maréchaux de camp (1791), Mathieu Herbin, Michel-Ignace du Sablé. Fût-il simple officier de fortune, n'importe quel Canadien pouvait arriver aussi haut. Un Fiedmont, "sans aïeux, sans fortune, sans appui", on le voyait finir gouverneur de la Guyane Française et maréchal de camp (1780).

Devant un Canadien et surtout un officier canadien, toutes les portes de s'ouvrir. François-Louis Poulin de Courval est simple capitaine de brûlot, officier de marine auxiliaire. Le Roi le reçoit à Choisy. Il "eut la bonté de me faire loger dans son château, je fus bien servi; aussi n'oublierai-je jamais cette bonne soirée" (1764). Un Canadien était toujours un homme utile, on le ménageait, car les circonstances pouvaient un jour faire de lui un homme indispensable.

Militaires et hommes d'État, de s'étonner en Angleterre qu'un Roi, qui toujours manquait d'argent comme le Roi de France, en trouvât pour payer des militaires qui ne faisaient rien, qui ne lui rendaient aucun service. Ils admiraient que sa bonté pour eux allât jusqu'à leur procurer du vin qui n'acquittait pas les droits d'octroi. Entre ces mesures et les protestations d'amitié que ministres et ambassadeurs prodiguaient à la Cour de Saint James, il leur semblait découvrir quelque antinomie. Ils s'inquiétaient. Avaient-ils tout à fait tort ?

Au cours de l'année 1763, le ministre de la marine — c'était toujours Choiseul — acceptait que lui fussent communiqués des mémoires où l'on parlait du Canada, où le souhait s'exprimait au Roi "d'événements assez heureux pour lui en redonner la possession".

La sollicitude de Choiseul pour la marine portait ses fruits. La progression, tant des radoub que des constructions, s'établit mathématiquement. Au début de 1763, 44 vaisseaux de ligne et 10 frégates; en 1765, 63 vaisseaux de ligne et 31 frégates. Choiseul avait prévu la crise politique de l'Amérique anglaise et de quel profit pouvaient être pour la France les embarras de l'Angleterre. Son attention à cette partie de la politique ne se démentait pas.

Tant que les colonies anglaises avaient eu peur de la France, elles avaient eu besoin de l'Angleterre. N'ayant plus peur de la France, elles n'avaient plus besoin de l'Angleterre. Ce qu'elles voulaient, ce qu'elles avaient toujours voulu, c'était leur indépendance. Ni françaises, ni anglaises, américaines. Hier, c'était la France qui menaçait cette indépendance. Et contre la France, on avait accepté les restrictions à l'indépendance qu'imposait l'Angleterre. Maintenant, on avait changé d'ennemi. Il n'y en avait plus d'autre que l'Angleterre, seul obstacle désormais à la liberté totale de ses colonies.

Choiseul comptait tirer parti des mouvements qu'il pressentait. Il guettait l'occasion favorable. Dès 1765 il avait assuré à Louis XV, en termes très nets, la Révolution américaine. Sur tous les points "où il jugeait la puissance anglaise vulnérable" il avait dépêché des agents secrets. Se renseigner était une de ses préoccupations majeures. Mais c'est d'Amérique surtout qu'il importait d'avoir des informations sûres. Les diplomates irréguliers étaient une espèce qui foisonnait alors. Dès 1764, Choiseul en avait fait partir pour les colonies anglaises de l'Amérique; d'autres encore en 1765. Et, enfin en 1768, le baron de Kalb, homme de valeur et bon serviteur du Roi. Allemand du reste, comme cela arrivait souvent aux meilleurs Français de ce temps, né en 1721 dans le margraviat de Bayreuth, d'un cultivateur, et pour lors lieutenant-colonel, plus tard brigadier d'infanterie. Le but assigné à tous ces voyageurs était le même: sonder les dispositions des colons britanniques, et, si possible, les rendre encore plus mauvaises à l'égard de leur souverain légitime; observer la marche des événements et en hâter le cours. Kalb, en vit, en apprit assez, pour conclure, à son retour, que l'heure était proche de l'émancipation des colonies et, par voie de conséquence, de la revanche de la France.

Ce Kalb était un merveilleux soldat. Nous n'avons aucune raison de douter qu'il ait été honnête, sincère, qu'il n'ait pas dit ce qu'il croyait être la vérité. Nous ne supposons pas qu'il ait voulu tromper le Roi; nous admettons qu'on l'a trompé lui-même. Une lettre que, de Boston, il adressa, le 2 mars 1768, au duc de Choiseul, contient des allégations pour le moins osées: "De nombreux mariages ont lié les Canadiens aux familles anglaises, et, de ce côté, la France ne pourrait tenter aucune diversion contre la Grande Bretagne... De tout ce qu'on m'a dit, il résulte qu'il y a aujourd'hui très peu de personnes, dans cette vaste province du Canada, affectionnées à la France. Les plus

zélés Français ayant abandonné le pays lors de la paix; les restants se trouvent heureux sous leur nouveau gouvernement et ne pensent pas pouvoir être mieux par un autre changement; leurs terres ont augmenté de prix; ils ne paient que très peu de taxes, jouissent d'une entière liberté de conscience, partagent les privilèges de la nation britannique et ont part à la régence du pays".

Cette description du Canada accumule à plaisir les mensonges; mais Kalb n'en est pas responsable. Son tort est d'avoir écouté les gens de Boston. Il s'agissait pour ceux-ci de persuader au Roi de France, contre toute évidence, qu'il n'avait aucune chance de reprendre le Canada, que les Canadiens étaient pour lui, définitivement perdus. S'il voulait diminuer la puissance de l'Angleterre, il ne le pouvait qu'en aidant ses colonies à conquérir leur indépendance. A la France une seule voie s'ouvrait pour jouer un rôle en Amérique: une alliance avec les États qui aspiraient à s'y former, mais dégagee de toute idée de reprises territoriales.

Kalb avait été circonvenu par les Américains. Sans le savoir, l'agent de la France était devenu leur. Les bases de la politique qui devaient triompher un peu plus tard étaient dès lors posées. Kalb revint en France américain dans l'âme et résolu, dès que les "colonistes" seraient devenus des insurgés, à risquer sa vie pour une cause qu'on lui avait dépeinte si belle. Aucun homme en France — pas même La Fayette — n'a tant prêché "l'aide aux Américains". C'est avec La Fayette qu'il partira en avril 1777. Major général dans l'armée américaine, il se fera tuer à la tête d'une division d'infanterie en 1780.

Dans ce que rapportait Kalb, Choiseul fit le départ entre ce qui était témoignage direct et ce qu'il croyait su que par ouï-dire. Les intérêts des colonies anglaises et ceux de la France ne lui apparaissaient nullement solidaires. De tout ce que suggéraient ou proposaient les habitants de ces colonies, il y avait au contraire lieu de se défier. La France n'était pas encore prête à une politique d'abdication.

Choiseul, en 1769, envisage l'éventualité d'une guerre avec l'Angleterre. Il demande au Roi de faire passer en Amérique 24 bataillons, 12,000 hommes, le double de ce que Rochambeau, dix ans plus tard, aura sous ses ordres.

Choiseul fut remplacé, mais la consigne passa à son successeur. En 1771, le ministre de la marine faisait dresser un "État des officiers du Canada et de l'Île Royale qui n'ont point encore renoncé à être

employés". Le travail fut fait par un ancien capitaine des troupes du Canada, Louis de Repentigny qui était lui-même Canadien. Le 22 juin, il remettait au ministre une liste détaillée sur laquelle étaient précisés et les services que chacun d'eux avait rendus et ceux que l'on pouvait en attendre pour une campagne au Canada. L'Angleterre ne pouvait se méprendre sur les intentions de la France.

Louis XV n'a point pardonné aux Anglais de l'avoir humilié. C'est lui faire sa cour que d'étudier avec lui, pour lui, les moyens d'en tirer un châtement exemplaire. On est sûr de plaire au Roi quand on lui dit qu'il peut vaincre l'Angleterre plus complètement qu'elle ne l'a vaincu au cours de la dernière guerre. Il lui faut une Angleterre envahie, réduite à merci. Le comte de Guines, son ambassadeur à Londres, le sait. Le comte de Guines a toujours pensé que le traité de 1763 n'avait été fait que pour préparer une nouvelle guerre. En 1772 il a proposé au Roi une descente en Angleterre, un débarquement qui serait effectué avant que l'ennemi ne se doute de rien. Des scrupules, à quoi bon ? Pourquoi une déclaration de guerre ? L'Angleterre nous a enseigné de quelle façon il fallait se conduire avec elle. En 1755 quand elle a saisi les bâtiments marchands de la France, attaqué ses escadres, donné l'assaut à ses colonies, avait-elle crû devoir l'en avertir ?

Depuis longtemps, il était admis en France que l'Angleterre ne serait atteinte, réellement que sur son propre sol, que le meilleur moyen de préserver les colonies et la navigation était une diversion qui empêcherait l'Angleterre menacée chez elle de les attaquer. Au début, on avait compté sur les prétendants Stuart — on s'était leurré de cette précieuse couleur que l'on pouvait faire la guerre au gouvernement anglais sans la faire aux Anglais, mieux encore qu'on pouvait la faire avec l'aide des Anglais eux-mêmes. Et puis, assez tôt, il avait fallu s'avouer que le loyalisme anglais avait évolué, qu'en Angleterre les fidèles de la dynastie déchue s'en détachaient peu à peu. La maison de Hanovre s'était naturalisée en Angleterre. C'étaient les Stuart maintenant qui y étaient des étrangers : Français ou Écossais, sans autre appui que les subsides parcimonieux du Roi Très Chrétien ou l'affection calculée de quelques chefs de clans à demi barbares des Hautes Terres. La cour de France les avait soutenus faiblement, maladroitement. Après leur avoir refusé toute chance de réussir, elle leur en avait voulu de leur échec. Elle avait fini par se lasser de ces princes malheureux sur qui semblait peser une inquiétante fatalité.

Mais les partisans d'un débarquement gardaient leur opinion: qu'une paix juste ne pourrait être assurée entre les deux couronnes, sans que des troupes françaises eussent mis le pied en Angleterre. Le comte de Guines — duc de Guines depuis 1776 — ne modifiera que dans les détails le plan qu'il avait soumis à Louis XV, quand, en 1775, il en fera un projet pour Louis XVI. En 1776, en 1778, en 1779, d'autres mémoires étudieront les possibilités d'une "visite" aux Anglais. N'était-ce pas en Angleterre que l'Amérique pouvait être reconquise ?

L'Angleterre avait le Canada, mais elle n'était pas sûre de le garder. Elle n'en avait pas la possession tranquille. Tout était pour elle motif à inquiétude. "Je ne puis avoir de doutes", écrit en 1768 à son ministre, le gouverneur Carleton, "que la France, dès qu'elle sera décidée à commencer la guerre, ne cherche à reprendre le Canada". Et il fait le tableau de ce qui, selon lui, doit arriver si n'y mettent obstacle les hommes qui ont la responsabilité de l'empire anglais: un Canada redevenu français, les colonies britanniques indépendantes, le Canada, allié, ami, protecteur de ces colonies.

La moindre initiative venant de France paraissait suspecte. Pas de geste d'un Français ou d'un Canadien, pour peu qu'il sortît de l'ordinaire, où les Anglais ne découvrirent aussitôt l'indice d'un complot. M. Cadet, l'ancien munitionnaire, veut-il fêter sa libération de la Bastille et le bonheur d'être rentré en possession de ses biens, le général Carleton, s'alarme des deux à trois mille livres sterling qu'il fait passer dans la province de Québec en aumônes et libéralités. Qui croirait au désintéressement d'un homme de si basse extraction, d'un ci-devant boucher ? Carleton le sait intelligent, il le juge dangereux. Le Roi qui l'a déjà employé et qui a apprécié ses talents ne l'emploierait-il pas encore ? Et le Roi peut-il penser au Canada, sans que l'Angleterre s'en émeuve ?

Les projets qu'elle prête à la France sont pour l'Angleterre une constante obsession. La puissance française, maintenant reconstituée, lui en impose tant qu'elle croit devoir la ménager; elle a pour elle d'incroyables prévenances. En mai 1772, Cramahé, lieutenant-gouverneur de Québec, admet dans le port de Québec un schooner français en provenance de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le ministre anglais des colonies approuve sa conduite, tant le roi de Grande-Bretagne, lui écrit-il, désire éviter toute apparence de procédé qui jurerait "avec

l'amitié et les bonnes relations qui existent à présent entre les deux nations''.

La France était redevenue pour l'Angleterre un danger mortel. L'Angleterre la flattait parce qu'elle en était venue à douter d'elle-même. Rien ne lui paraissait moins certain que l'issue d'une nouvelle guerre avec la France. Ne valait-il pas mieux en éviter les frais ? Et puisque l'on savait pourquoi la France ferait la guerre, lui ôter à l'avance tout motif de la faire ? Lors de la discussion de l'*Acte de Québec* à la Chambre des Communes, il se trouva un membre éminent du Parlement, John Dunning, plus tard Lord Ashburton pour proposer de rendre le Canada à ses anciens maîtres, non par générosité, mais par politique.

\* \* \*

Sur ce, Louis XV vint à mourir (le 10 mai 1774). Les axiomes du droit public en France voulaient que le Roi ne mourût pas. Il ne pouvait mourir, il ne mourait jamais. S'il paraissait mourir à certaines dates, ce n'était que pour revivre immédiatement dans la personne de son successeur. Mais les ministres changeaient. A chacun sa politique. Le duc d'Aiguillon, à beaucoup d'égards, avait continué Choiseul. Une révolution était proche. Tout ce qui avait été fait, depuis dix ans, va être défait, refait. Autres principes, autres méthodes.

L'avènement de Louis XVI eut un contre-coup immédiat sur la question du Canada. Un des premiers soins du nouveau règne fut la condamnation du corps des demi-soldes de Touraine. On paiera leur traitement jusqu'à la fin de l'année en cours. Et, ensuite, ce sera la dissolution. La dernière revue des officiers de Canada est du 21 décembre 1774.

« Le Conseil du roi d'Angleterre se trompe grièvement s'il se persuade que nous regrettons autant le Canada qu'il peut se repentir d'en avoir fait l'acquisition''. L'ambassadeur de France est chargé de le dire à la Cour d'Angleterre. Précaution qui ne suffit pas à Vergennes, ministre de Louis XVI des affaires Étrangères; lui-même à l'ambassade d'Angleterre croit devoir exprimer des assurances sympathiques qui ressemblent à des promesses. "Loin de vouloir augmenter vos embarras, nous les voyons presque avec peine" (octobre 1775). Mais les insurgés reçoivent des garanties analogues: la France admet qu'elle n'a plus aucun droit à faire valoir sur le Canada; l'heure est passée pour elle des

revendications territoriales en Amérique, elle s'en désintéresse complètement (1775).

Et Vergennes ne ment pas. Il n'a pas d'arrière-pensée, pas de secret. Dès le premier jour, — ses notes confidentielles l'attestent — il a pris position. Il se refuse à envisager même la simple hypothèse d'une reprise du Canada. Le ministre des Affaires Étrangères est-il amené à faire entrer dans l'ordre des événements possibles un affranchissement du Canada "du joug de l'Angleterre", c'est pour l'imaginer aussitôt constitué "sous un régime indépendant" formant un quatorzième État dans la nouvelle confédération ou "demeurant isolé". Les bureaux de Versailles ne semblent pas soupçonner qu'une autre solution pourrait, devrait être proposée. L'aveuglement des foules ne surprendra jamais un historien. Ce qu'on a plus de peine à concevoir, ce sont des diplomates, victimes d'un égarement d'esprit pareil à celui de Vergennes. Il ne niait pas que les Canadiens eussent conservé des "affections" pour la France. Les sentiments ont leur utilité en politique. De ceux-ci quel avantage Vergennes pensait-il retirer? L'établissement de relations commerciales... N'était-ce pas se contenter de peu? M. de Vergennes répand dans le public des brochures qui annoncent l'évangile du jour de la diplomatie française: à des droits, à des stations de pêche, se bornent désormais les revendications de la France; du Canada il n'est plus question. La cour d'Angleterre est avertie officiellement: le Roi a fait son deuil du Canada; un peu plus il se féliciterait d'en avoir été débarrassé (7 août 1775).

N'y avait-il pas chez Vergennes plus du tempérament d'un observateur que d'un homme d'État? On eût dit qu'il lui suffisait d'avoir prévu ce qui arriverait. Il ne lui déplaisait pas de rappeler qu'il était ambassadeur à Constantinople en 1763. "Quand j'ai connu les conditions (de la paix), je dis à plusieurs de mes amis que j'étais persuadé que l'Angleterre ne serait pas longtemps sans avoir des raisons pour se repentir d'avoir ôté la seule barrière qui pût contenir ses colonies dans l'obéissance". Vergennes ne voulait pas de mal à l'Angleterre qu'il jugeait suffisamment punie et affaiblie par la révolte de ses colonies d'Amérique.

A l'Angleterre il fallut quelque temps pour croire à son bonheur. Incertain des dispositions de la Cour de France, le cabinet de Londres passait d'une résolution à une autre, adoptait tour à tour les partis les plus contradictoires, donnant à l'Europe le spectacle d'un bel

affolement, du plus complet désarroi. Durant l'été de 1775, le ministère anglais délibéra sur l'opportunité de déclarer immédiatement la guerre à la France. Ne serait-ce pas le meilleur expédient pour regagner la confiance des Américains ? Ne se rangeraient-ils pas d'eux-mêmes aux côtés de l'Angleterre quand ils verraient la France, à la veille de rentrer victorieusement au Canada, pour y établir le catholicisme ? Car l'Angleterre ne concevait pas de guerre entre elle et la France qui ne débutât par une expédition française au Canada.

Le 28 juillet, le comte de Guines mandait à M. de Vergennes que, dans la capitale anglaise, tout le monde en était persuadé : si la France gagnait la prochaine guerre, le traité de paix la remettrait en possession du Canada. En octobre de la même année, un agent double avertissait officieusement M. de Guines d'une extravagante invention de lord Dartmouth, ministre des colonies anglaises. Ce dernier dont la tâche ne consistait plus à gouverner mais à reconquérir, cherchait partout des troupes à envoyer en Amérique ; il a pensé en demander à la France. N'en avait-elle pas encore qui connaissaient la guerre des bois et qui inspireraient confiance aux Canadiens et aux sauvages ? Les déclarations de M. de Vergennes enhardissaient le cabinet anglais. Pour maintenir le Canada dans l'obéissance britannique il sollicitait l'appui de la France...

Vergennes a-t-il subi l'influence des philosophes ? Ceux-ci n'avaient jamais aimé le Canada. Ils l'aimaient de moins en moins, ce pays froid, de faible valeur économique, et qui avait le grand défaut d'être trop catholique. Les jugements un peu sommaires de Voltaire — énoncés surtout en 1759-1760 — ont été souvent réédités. Réflètent-ils son sentiment personnel ou celui de son groupe ? Jusqu'à quel point croyait-il ce qu'il disait, en parlant du "plus détestable pays du Nord", de "1500 lieues de déserts glacés" — d'établissements "sur des neiges, entre les ours et les castors" ? Car Voltaire connaissait le P. de Charlevoix ; il avait lu plusieurs *Relations* des Jésuites ; il était informé du Canada autant qu'on pouvait l'être à l'époque où il écrivait.

Ce que disait Turgot avait plus de poids. La politique que l'on peut regretter ne pas avoir été celle de la France en 1778 était-elle possible ? Oui, puisqu'il s'est trouvé un homme pour la soutenir au Conseil du Roi, et que cet homme était Turgot. On est heureux d'entendre de cette bouche le langage qui respectait le mieux les intérêts et la dignité de la France. Le bon sens de Turgot, aucune

apparence n'était assez belle pour le séduire et le tromper. A toute flatterie, à toute manœuvre, pour le surprendre, son honnêteté était irréductible. Avec lui, on sort du royaume des nuées, on redescend sur la terre, on reprend pied sur les aplombs solides de la raison d'État. En 1776, un mémoire lui fut demandé "sur la manière dont la France et l'Espagne devraient envisager les suites de la querelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies". Il le lut au Conseil le 6 avril. Que disait-il ? Tout d'abord, que le royaume avait besoin de la paix. Le budget du Roi accusait un déficit de 20 millions. Il convenait donc de regarder une guerre "comme le plus grand des malheurs, puisqu'elle rendrait impossible pour longtemps et peut-être pour toujours une réforme absolument nécessaire à la prospérité de l'État et au soulagement des peuples".

Et pourtant, Turgot ne déconseillait pas une intervention en Amérique. Il savait que l'in vraisemblable, à l'heure marquée par le destin, peut devenir réalisable. "Il y a une entreprise à laquelle il serait aujourd'hui absurde de penser et qui peut-être dans de pareilles circonstances [ la révolte des colonies anglaises ] deviendrait non seulement possible, mais raisonnable". Que ces colonies s'émancipent et la France, aussitôt, si elle le veut, rentrera en possession du Canada. Ce Canada, allié naturel des nouveaux États, forcé d'entretenir avec eux de bonnes relations de voisinage, "s'enrichirait et se peuplerait par ce commerce. Il se suffirait à lui-même et ne nous serait plus qu'utile, sans nous rien coûter."

Turgot voyait plus clair que ses contemporains. Il voyait ce qu'ils ne voyaient pas parce que sa vue portait plus loin que la leur. Le croirait-on ? Il a pressenti une transformation complète dans les rapports d'une métropole avec ses colonies. Il a deviné que souveraineté de l'une, autonomie des autres n'étaient pas contradictoires ; et qu'une organisation qui reposerait des deux côtés sur une égale bonne foi pourrait les accorder. "Lorsque les colonies anglaises auraient recouvré leur liberté, le pis-aller serait que le Canada devienne aussi moins dépendant et se gouvernât lui-même sous la protection de la France, ce qui n'aurait aucun inconvénient". Le système qui a fait la grandeur de l'Angleterre au XIXe et au XXe siècle aurait, dès le XVIIIe, rétabli la fortune et assuré la position de la France dans le monde. Le Canada était à charge au royaume quand celui-ci devait à la fois l'approvisionner et le défendre. Supprimez ces deux obligations et, à la France, son

union avec le Canada, ne vaudrait plus que des bénéfiques. En somme, Turgot jugeait nécessaire à l'équilibre des forces, que la France redevînt une puissance en Amérique... Au fond de sa pensée, il y avait l'acceptation d'opérations militaires, pourvu que fussent limités et le champ du conflit et les moyens mis en œuvre.

Après avoir écouté Turgot, Louis XVI aurait prononcé de belles paroles: "Si j'avais la guerre, je ne pourrais faire à mon peuple tout le bien que je veux lui faire". On devait pourtant avoir la guerre; on l'eut, sans que le Canada fût recouvré.

L'idée d'une alliance avec les insurgés gagnait chaque jour du terrain, prenait de plus en plus corps dans les esprits. A la fin de 1775, Gérard de Rayneval, premier commis aux Affaires Étrangères, avait soumis à Vergennes des "réflexions" suggérées par ses conversations avec les chefs des insurgés. Sachant de quel côté inclinait M. Vergennes, il apportait des arguments à sa thèse, il abondait dans son sens, il faisait ressortir les avantages que vaudrait à la France l'assistance donnée aux colonies insurgées. Elle pourrait regagner la pêche de Terre-Neuve, celle du golfe de St-Laurent, l'île Royale. Il ajoutait: "on ne parle pas du Canada". Les insurgés étaient à la mode. Le courant qui grossissait en leur faveur faisait tomber peu à peu les dernières résistances qu'opposait encore la prudence des ministres.

Pendant quelques tentatives furent faites pour rappeler à ceux qui l'oubliaient que, si l'Angleterre avait fait la dernière guerre à la France pour le Canada, il serait étrange que la France refit la guerre à l'Angleterre pour un autre motif que le Canada.

En 1777, le ministre de la marine reçut d'un sieur Cebet un mémoire sur le Canada. Cebet avait été, avant 1760, employé dans les bureaux de l'intendance à Québec. Son mémoire est un des mieux faits que l'on connaisse sur le Canada d'ancien régime. Il avait une bonne teinture de son histoire, il possédait suffisamment de notions économiques, générales et particulières, pour tracer un tableau, chiffres en mains, du commerce, de l'industrie, des ressources, de l'avenir du Canada. Cebet disait: "Les Canadiens passés en France depuis plusieurs années, toujours gémissants, toujours consternés de la perte de leur patrie, osent se livrer de nouveau à la douce espérance qu'ils pourront être réintégrés dans leurs anciennes possessions". Par quelle voie Cebet pensait-il que s'opérerait ce retour? L'insurrection des colonies anglaises créait en Amérique une situation nouvelle favorable

à la France. Par quel procédé Cebet jugeait-il que le Roi l'exploiterait le plus avantageusement? "La politique" de "nos ennemis", insinue-t-il, "exige que le Canada rentre sous la domination française pour servir de frein et de barrière aux tentatives des colons qui, soustraits au joug de la métropole, formeraient une république puissante, rivale dangereuse qui, peut-être un jour, frapperait des mêmes coups les autres potentats de l'Europe". En somme, comment ne pas voir que ce que Cebet préconisait, c'était une entente avec l'Angleterre, une alliance, pour ne pas dire une croisade des rois contre l'esprit républicain représenté par les colons insurgés, une aide à la Grande Bretagne que celle-ci n'aurait pu payer d'un moindre prix que le Canada? Soyons certains que, tant du côté anglais que du côté français, il s'est rencontré des amateurs de combinaisons diplomatiques pour s'entendre de celle-ci. L'Angleterre elle-même, en 1775, n'avait-elle pas fait le premier pas, ébauché avec la France une conversation qui ne tendait à d'autres fins?

Mais, en juin 1776, Silas Deane, commissaire des États-Unis, était arrivé à Paris, et, en décembre, Franklin l'avait rejoint. Franklin arrivait avec la réputation d'un saint laïque canonisé de son vivant par la philosophie. Objet de l'engouement général, il se trouva être immédiatement, c'est lui-même qui l'a écrit, "le personnage le plus remarquable dans Paris." Il charma les Français et les trompa comme il voulut. Il avait reçu de la nature un don rare de séduction. La France s'enthousiasma pour sa personne, pour sa conversation, elle porta aux nues son génie, ses idées, ce fut un culte qu'on lui rendit, une adoration.

Il y eut double conquête. Et Paris et Versailles et la Cour et la Ville d'adopter, d'exalter Franklin, de s'enthousiasmer pour lui. Franklin, à son tour, fut ravi par la France, par un genre d'égalité qu'il ne connaissait pas, que lui révélait cette France: égalité mondaine, égalité intellectuelle, égalité dans les manières et les plaisirs. S'il n'eût point été attaché à l'Amérique, c'est en France qu'eût voulu vivre Franklin. Mais il demeurait Américain, trop bon Américain pour devenir bon Français. Pendant la première partie de sa vie, il s'était servi de l'Angleterre contre la France. Au couchant de son existence, de la France contre l'Angleterre il allait se servir... Que de ressorts il a su faire agir dont le maçonnique ne fut pas le moins puissant. A peine est-il à Paris, un grand orient y est fondé! Et pourtant s'il était

un homme que la France aurait eu d'excellentes raisons d'éconduire, c'était bien lui. Plus que personne il avait contribué à lui faire perdre le Canada. Une occasion de revanche comme il s'en rencontre rarement dans l'histoire des nations se présentait à la France. En même temps un de ses ennemis les plus persévérants, les plus heureux aussi, venait mendier son alliance. La France en fit un dieu. Elle lui sacrifia vengeance et réparation.

Il importait aux Américains que le Canada ne redevînt pas français, l'acquisition devant en être réservée aux nouveaux États. Ceux-ci ne pouvaient se passer du secours de la France; il leur était indispensable pour obtenir le droit de vivre. Quelle apparence y avait-il qu'une nation aux abois dictât ses conditions à une grande puissance? C'est pourtant ce qui arriva. Franklin a réussi l'impossible. Il avait de grands talents. Contre la France il les avait déjà employés; c'est encore contre la France, sous le couvert cette fois de l'amitié, qu'il les emploie.

Le gouvernement français avait cherché à se renseigner sur la situation en Amérique, l'état des forces et des esprits. Un de ces rapports dont Vergennes a dû avoir communication aurait pu lui inspirer quelque doute sur la moralité de l'intervention qu'il méditait. Il voulait ériger son Roi en redresseur de torts. Parmi les peuples opprimés par l'Angleterre, n'y en avait-il pas un qui touchait les Français de plus près que les Américains?

Le marquis de Bouillé, gouverneur général des Iles-sous-le Vent, avait, en 1777, chargé M. de Fagan, major d'infanterie, de faire une enquête à New York. En septembre, M. de Fagan rencontrait deux Canadiens. Ils lui marquèrent "que le Canada était actuellement infiniment mieux et plus cultivé qu'il ne l'avait jamais été et qu'il produisait étonnamment." Mais ils lui dirent aussi qu'en dépit de la solde très forte promise aux volontaires, le général Carleton avait beaucoup de peine à compléter les deux régiments de Canadiens qu'il avait reçu l'ordre de lever, "par la répugnance des Canadiens à servir sous d'autres drapeaux que ceux de la France". "Avec tout l'enthousiasme et l'amour des Français — si bien connu — pour nos maîtres... [ils] m'ont dit et juré que tout leur pays ne soupirait que pour le désir d'y voir rentrer la France."

Malheureusement Vergennes était engagé dans une voie qui ne comportait pas de retour. Le 26 avril 1777, il avait écrit à l'ambas-

sadeur d'Espagne à Paris: "si la perte du Canada a été sensible à la France, elle doit la moins regretter depuis que l'abandon qu'elle a été obligé d'en faire est devenu le signal de la révolte des provinces anglaises sur le continent. Si nous tentions de nous y réintégrer, nous réveillerions les anciennes inquiétudes et jalousies qui faisaient le gage de la fidélité et de la soumission de ces mêmes provinces à l'Angleterre... Elles ne s'efforcent pas de secouer le joug de leur mère patrie pour s'exposer à subir celui de toute autre puissance. Au surplus la France a des colonies dans la proportion qui convient à sa population et à son industrie."

Il est rare qu'un homme dirige à lui seul les événements. Et pourtant qui surprendra-t-on en disant que les traités de 1778 sont l'œuvre de Franklin? Sans doute, depuis plusieurs années, Vergennes orientait-il les préférences de la France du côté des États-Unis; mais, sans Franklin, qu'eût-il fait? Qu'eût-il décidé sans Franklin? Franklin a dérouteré toutes les attentes, établi des rapports de forces imprévisibles, bouleversé en politique l'ordre des grandeurs reconnues et acceptées. Benjamin Franklin, citoyen de Philadelphie, fut un négociateur avec qui bien peu de diplomates de carrière pourraient venir en comparaison. Les traités à la confection desquels il prit une si grande part qu'on peut les dire avoir été faits par lui, demeurent les plus extraordinaires de tous les traités connus. Docteur Franklin, bonhomme Franklin, tant que l'on voudra, savant et philosophe, homme de génie, sans contredit, mais aussi homme du monde, le plus poli et le plus spirituel, le plus habile et le plus insinuant des ambassadeurs. N'est-ce pas lui qui, en décembre 1777, pour lever les derniers scrupules du gouvernement français, fit répandre la nouvelle des grands succès du général anglais Howe? Et les commentateurs et les pronostics, plus ou moins suggérés, d'aller leur train: les Anglais faisaient leur paix avec les insurgés, déchargés de cette guerre, on les voyait déjà attaquer la France avec toutes leurs forces subitement et sans l'en avertir.

Le 6 février 1778, deux traités étaient passés entre des co-contractants de force et de crédit très différents, aussi inégaux que faire se pouvait: d'une part le Roi de France redevenu le prince le plus puissant de l'Europe, de l'autre, des coloniaux insurgés sans argent, sans armes, ni vêtements. Et pourtant, ces traités prenaient pour base "la plus parfaite égalité et réciprocité".

La stupéfaction croît en constatant que ce sont les solliciteurs, les obligés qui à leur protecteur et sauveur imposent leurs conditions. La position de l'Angleterre s'était améliorée. Les régiments étrangers qu'elle avait soudoyés la mettaient en état de ne plus regretter son intransigeance. Si elle avait craint l'ouverture des hostilités, c'était aux rebelles maintenant d'en redouter la prolongation. Dans le traité d'alliance, entre les articles V et VII, s'intercalait la clause la plus ahurissante qu'ait peut-être jamais enregistrée instrument diplomatique. "Sa Majesté Très Chrétienne renonce pour jamais à la possession d'aucune partie du continent de l'Amérique Septentrionale qui, avant le traité, a été reconnue comme appartenant à la couronne de la Grande Bretagne ou aux États-Unis ci-devant appelés colonies britanniques..."

Rédaction ambiguë, hypocrite, mais dont tous les termes étaient calculés pour interdire à la France la moindre velléité de récupération territoriale. En langage clair ce paragraphe pouvait se traduire ainsi: la France renonce à reprendre ou revendiquer toute partie de l'Amérique du Nord possédée par l'Angleterre ou sur laquelle il plairait aux États-Unis d'élever des prétentions. La France, arbitre de la situation internationale, le Roi dictateur de l'Amérique, se défendent de toute pensée à l'égard du Canada.

Encore y a-t-il lieu de remarquer que les nouveaux États-Unis n'étaient pas satisfaits. Qu'auraient-ils voulu? Que la France prît l'engagement de les aider à conquérir le Canada — à ses frais, mais à leur compte, pour former un quatorzième État. Vergennes crut avoir remporté une victoire diplomatique en éludant cette proposition. Il n'y répondit pas, et mit l'"entretien sur un autre sujet". Mais à ces prétentions, il refusa d'opposer les droits de la France.

Louis XVI, Roi très chrétien, à ses ennemis invétérés, en récompense du mal qu'ils avaient fait à sa couronne, immolait ses anciens, ses fidèles sujets.

Gérard de Rayneval qui fut le premier représentant de la France auprès des États-Unis, partait alors pour rejoindre son poste. On le chargeait d'une mission qui a toujours été difficile: prêcher à un peuple le désintéressement. Il devait détourner les Américains de conquérir le Canada, leur conseiller de ne pas jeter des regards de convoitise du côté des Florides.

Quelques Français qui n'étaient pas initiés au secret des Chancelleries se persuadèrent que, si la France se décidait à une action en

Amérique, le Canada en formerait l'objet essentiel. Comment auraient-ils pu concevoir que la France revenait en Amérique sans retourner au Canada? De sa garnison de Sarrelouis, le général des Androuins qui avait combattu avec Montcalm, avec Lévis, écrivit à ce dernier: "le siège de Québec est ma passion". Ses loisirs, il les avait utilisés à dresser un mémoire où il faisait voir les moyens à employer, la conduite à tenir, les difficultés et obstacles à surmonter, tout ce qu'il fallait faire ou ne pas faire jusqu'au moment de l'ouverture de la tranchée devant Québec. Il ajoutait: "Pour moi je vous suivrai, mon général, n'eussiez-vous qu'une compagnie de grenadiers pour escorte".

Il a été dit que M. de Maurepas, quasi président du Conseil des ministres, aurait proposé, en 1778, au maréchal de Lévis de prendre le commandement d'une expédition destinée au Canada. Lévis aurait rompu les pourparlers sur la différence des effectifs envisagés: il aurait demandé 15,000 hommes, Maurepas ne voulait lui en donner que 6,000. On a parlé de 10,000 fusils qui devaient être distribués aux Canadiens... Mais il n'y a guère d'apparences que Maurepas, à l'instant même où la France venait de souscrire un engagement formel, ait pris sur lui d'agir avec une aussi parfaite désinvolture à l'égard, tant des traités que de son ministre des affaires étrangères.

C'est à ce moment, que des ouvertures furent faites par la Cour d'Espagne au sujet d'une action en commun des deux couronnes contre l'Angleterre en Amérique. Madrid proposait à Versailles la reconquête — en partageant les frais — de tous les territoires que les deux monarchies avaient dû abandonner en 1763. L'Espagne réclamait la Floride et la rive orientale du Mississipi. La France aurait retrouvé le Canada, un Canada dont l'étendue restait d'ailleurs à déterminer. Gérard de Rayneval, à qui ces suggestions avaient été communiquées, y coupa court. Relatant à Vergennes ses conversations avec don Juan de Mirales, agent officieux de l'Espagne, il faisait cette remarque: "j'ai eu quelque peine à rectifier ses idées sur le Canada" (juillet 1778). Les Espagnols n'arrivaient pas à comprendre à quels étranges mobiles obéissait la politique française; car l'idée directrice de Vergennes était que le Canada ne fût ni français, ni américain, qu'il demeurât anglais.

Que penser de la diplomatie secrète attribuée à Louis XVI et de son projet de restaurer en Amérique du Nord le prestige et l'influence de la maison de Bourbon? L'Espagne aurait recouvré la Floride; la France, le Canada et la Louisiane, et le pacte de famille aurait maintenu,

dans le nouveau monde comme dans l'ancien, l'hégémonie des puissances catholiques.

En octobre 1778, Vergennes avait la joie de constater que le comte de la Floride Blanche, premier ministre espagnol, s'était rallié à sa conception du meilleur équilibre dans le monde: la paix à laquelle on pensait déjà et dont la guerre à laquelle on se préparait devait assurer l'établissement, serait surbordonnée à deux conditions essentielles: indépendance absolue des colonies, conservation par l'Angleterre du Canada et de l'Acadie.

Encore la France eût-elle accepté de transiger avec les États-Unis sur la Nouvelle-Écosse; sur le Canada, jamais. Le 26 octobre, Vergennes rappelait à Gérard de Rayneval le point auquel il tenait le plus: "nous avons toujours pensé et nous pensons encore qu'il sera utile de conserver le Canada et même la nouvelle Écosse à l'Angleterre et que s'il fallait procurer une acquisition dans cette partie de l'Amérique aux États Unis, il faudrait donner la préférence à la "Nouvelle Écosse".

Politique dont il était facile de prévoir le résultat. En aidant les colonies anglaises à s'affranchir, mais en leur refusant l'acquisition territoriale dont elles étaient le plus "entichées", la France, brouillée sans remède avec l'Angleterre, n'avait aucune reconnaissance à attendre des États-Unis. D'autres gouvernements français ont renouvelé cette erreur: de n'avoir pas su ou voulu réaliser les espoirs qu'ils avaient fait naître. Et toujours les conséquences ont été les mêmes...

Quelques Français de l'espèce de ceux qui lisaient les journaux, se seraient-ils trouvés pour pleurer la colonie perdue? Linguet dans ses *Annales politiques* allait se charger de leur ôter tout regret: "le Canada semble fidèle encore à la maison de Brunswick...; c'est Juda qui n'abandonne point la race de David dans le partage des tribus". Quel motif pourrait-on avoir de s'en affliger? Ce pays sera-t-il jamais de quelque profit à celui qui le possédera? Ce "sol glacé" se défrichera-t-il un jour? Produira-t-il autre chose que du castor? Linguet en doute. Mais, voulant tout peser, il admet qu'il se peuple, il accepte qu'il puisse s'enrichir. Faudra-t-il alors, dans un avenir difficile à calculer, l'envier à la Grande Bretagne? Pas le moins du monde. Linguet prophétise. Ce n'est pas une supposition qu'il fait, c'est une certitude qu'il émet. Si jamais le Canada acquiert quelque valeur, elle ne saurait être d'aucune utilité à l'Angleterre. Car aussitôt le Canada se détachera de la Grande Bretagne pour passer "sous le

pouvoir d'un roi sorti des neiges qui le couvrent ou d'une république empressée à fraterniser avec les autres démembrements de l'empire anglican".

Linguet écrit mal, et ses vaticinations tournent au galimatias. Mais qui ne reconnaîtrait là un écho des doctrines de Turgot: "je crois fermement que toutes les métropoles seront forcées d'abandonner tout empire sur leurs colonies..." Linguet est un publiciste officieux. Il ne dit que ce qu'on l'a chargé de dire. Il faut donc croire qu'en 1779, la cause du Canada comptait encore en France suffisamment d'amis pour qu'en haut lieu on jugeât nécessaire de les éclairer et de les convertir.

De nos jours — argument que même Linguet n'avait pas osé employer — il a été prétendu que, par les traités de 1778 et par la guerre qui s'ensuivit, Louis XVI et Vergennes n'avaient eu d'autre ambition que de faire triompher... la civilisation française... à qui ils voulaient rendre son prestige en la mêlant à l'événement le plus important du temps. Se figure-t-on un roi, un ministre, par qui, sans rire, pareille extravagance ait pu être discutée?

En vain M. de Lotbinière, ancien capitaine du détachement de la marine au Canada, en vain M. de La Valinière, ex-missionnaire, ci-devant curé, également au Canada, assiègeront-ils le ministère de projets de conquête de cette colonie. Ils ont mal choisi leur moment. Leurs mémoires datés de 1781-1782 retardent de dix ans et risquent de déplaire. Au vrai, qu'étaient-ils, que voulaient-ils, de qui en fin de compte servent-ils les intérêts? Lotbinière, La Valinière, comment faut-il les appeler? patriotes canadiens ou agents américains? M. de Lotbinière, à qui au Canada l'intelligente exploitation de ses fonctions d'ingénieur du Roi a déjà valu une fortune, à cette évolution de son activité ne perdra rien. Il y gagnera au contraire un marquisat en France et de vastes terres aux États-Unis (1784).

Quant à l'abbé de la Valinière qu'en 1779 les Anglais avaient expulsé de la province de Québec, ce n'est pas pour lui-même qu'il aura travaillé. Il reviendra au Canada, mais n'y restera pas. Pour l'évangéliser — ou pour la visiter — il parcourra en tous sens l'Amérique du Nord; toujours inquiet, toujours remuant, toujours jugé dangereux par les Anglais. L'un et l'autre, toutes les fois qu'ils écrivent: conquête, acquisition du Canada, ils semblent bien que l'on doive lire entre les lignes: "union à l'association des autres colonies continentales".

Une chance ultime s'offrit à la France quand les représentants américains eurent enfreint le traité de 1778 en signant le 30 novembre 1782 une paix séparée avec l'Angleterre. La France recouvrait sa liberté d'action imprudemment aliénée quatre ans auparavant. Elle ne voulut pas la saisir.

Le Canada n'avait pas été irrémédiablement perdu en 1763. Une guerre l'avait pris, une guerre pouvait le rendre à la France. La séparation de la France et du Canada ne fut réellement un fait accompli que, lorsque la France, pouvant rentrer au Canada, s'y refusa. L'ancienne France avait renié la nouvelle.

Claude DE BONNAULT

#### L'HOMME ET L'HISTOIRE

« Il y a longtemps, en effet, que nos grands aînés, un Michelet, un Fustel de Coulanges, nous avaient appris à le reconnaître: l'objet de l'histoire est, par nature, l'homme. Disons mieux: les hommes. Plutôt que le singulier, favorable à l'abstraction, le pluriel, qui est le mode grammatical de la relativité, convient à une science du divers. Derrière les traits sensibles du paysage, les outils et les machines, derrière les écrits en apparence les plus glacés et les institutions en apparence les plus complètement détachées de ceux qui les ont établies, ce sont les hommes que l'histoire veut saisir. Qui n'y parvient pas ne sera jamais au mieux qu'un manœuvre de l'érudition. Le bon historien, lui, ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier ».

(Marc Bloch, *Métier d'historien* (ouvrage inédit), chap. I, p. 5. ( Ces textes de Marc Bloch sont empruntés à la REVUE HISTORIQUE (France) fascicule avril-juin 1948).

#### L'HISTORIEN ET LE PRÉSENT

« Il n'est pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé, si l'on ne sait rien du présent. J'ai déjà, ailleurs, rappelé l'anecdote: j'accompagnais à Stockholm Henri Pirenne; à peine arrivé, il me dit: « Qu'allons-nous voir d'abord? Il paraît qu'il y a un hôtel de ville tout neuf. Commençons par lui ». Puis, comme s'il voulait prévenir un étonnement, il ajouta: « Si j'étais un antiquaire, je n'aurais d'yeux que pour les vieilles choses. Mais je suis un historien. C'est pourquoi j'aime la vie ». Cette faculté d'appréhension du vivant, voilà bien, en effet, la qualité maîtresse de l'historien ».

(March Bloch, *Métier d'historien* (ouvrage inédit), chap. I, p. 23).

#### L'HISTORIEN ET LA DURÉE

« Science des hommes, avons-nous dit. C'est encore beaucoup trop vague. Il faut ajouter « des hommes dans le temps ». L'historien ne pense pas seulement « humain ». L'atmosphère où sa pensée respire naturellement est la catégorie de la durée ».

(March Bloch, *Métier d'historien* (ouvrage inédit), chap. I, p. 7).